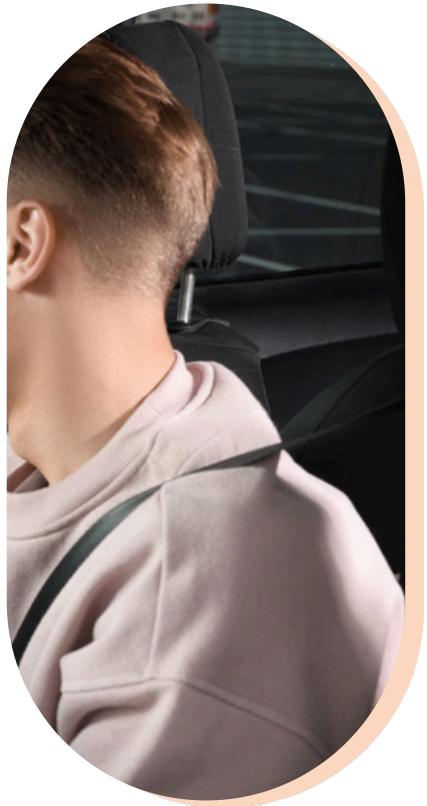
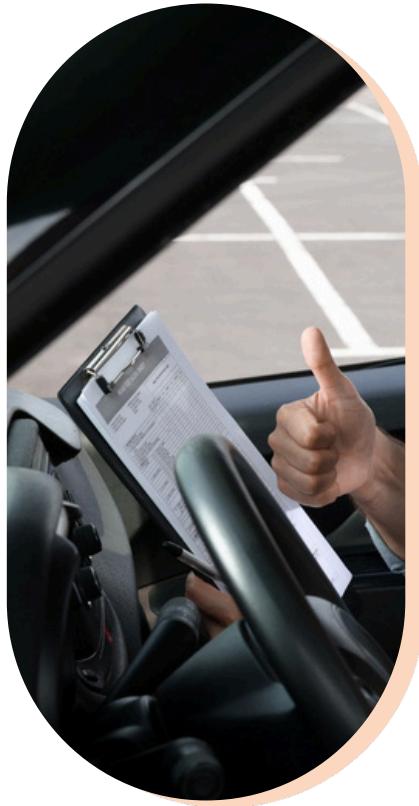


MODALITÉS D'ORGANISATION ET DE SUIVI DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES



Permis de conduire catégorie B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours de formation proposé permettra au candidat de progresser dans sa formation pour l'amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire. En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, il s'engage à suivre obligatoirement le parcours de formation.

FORMATION THÉORIQUE :

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie au rythme de l'élève, soit dans les locaux de l'école de conduite en salle de code avec un enseignant (sur rendez-vous) et via notre plateforme e-learning.

La formation théorique portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, en salle de code ou de façon individuelle sur l'espace personnel du candidat sur la plateforme e-learning.

En distanciel et présentiel : Cours, Test (séries d'entraînement, séries thématiques, série d'examen blanc).

En présentiel : Cours, Test (séries d'entraînement, séries thématiques, série d'examen blanc).

La salle de code de l'auto-école est accessible aux horaires affichés à l'accueil.

Neuf thématiques sont proposées. Nous vous encourageons à assister à ces dix cours si vous voulez avancer rapidement et obtenir votre code rapidement. En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage et à réserver votre place au bureau.

Nous accueillons les stagiaires en agence et en salle de code aux horaires suivants :

Cours de code sur RDV - Merci de se rapprocher du secrétariat

COURS THÉMATIQUES :

Collectifs et/ou Individuels organisés en présentiel dans la salle de code sur rendez-vous.

9 thèmes animés par un formateur diplômé

Le Conducteur : prise de risque ; vision et déficiences des perceptions, drogues/Alcool/ Médicaments.

Les dispositions légales en matière de circulation routière : la signalisation ; les intersections ; les règles de circulation ; la vitesse ; le croisement et dépassement ; l'arrêt et le stationnement.

La Route : la conduite sous intempéries de nuit et de jour ; l'autoroute ; les tunnels ; les passages à niveau...

Les Autres Usagers de la route : le partage de la chaussée ; les spécificités des différents usagers.

Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement : éco-mobilité ; l'achat éco responsable ; l'écoconduite.

Les précautions nécessaires à prendre en quittant son véhicule : l'installation au poste de conduite ; entrer et sortir de son véhicule.

La réglementation générale et divers - Les premiers Secours : documents du véhicule ; le chargement ; les points ; les infractions ; Le PAS ; Non-assistance à personne en danger.

Les éléments mécaniques et autres équipements : les témoins d'alerte ; les feux ; le contrôle technique ; les niveaux ; les pneus.

Équipements de sécurité des véhicules : la ceinture ; les airbags ; siège enfant ; AFU/ABS/ESP/GPS.

TESTS D'ÉVALUATION :

Collectifs et/ou Individuels, organisés en présentiel dans la salle de code, en accès libre.

Série de 40 questions conforme à l'examen de code de la route.

À l'issue de la correction, un enseignant de la conduite répond à vos questions.

Des tests d'évaluation sont possibles à distance avec un code en ligne à distance.

FORMATION PRATIQUE :

Catégorie B - Voiture

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

1 Maîtriser

le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- a. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures.
- b. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- c. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- d. Démarrer et s'arrêter.
- e. Doser l'accélération et le freinage à diverses allure.
- f. Utiliser la boîte de vitesses.
- g. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- h. Regarder autour de soi et avertir.
- i. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

2 Appréhender

la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- b. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- c. Adapter l'allure aux situations.
- d. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- e. Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- f. Franchir les carrefours à sens giratoire et les rond-points.
- g. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

3 Circuler

dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Passer les virages et conduire en déclivité.
- d. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- e. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- f. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- g. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- h. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- i. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

4 Pratiquer

une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de façon autonome.
- b. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- e. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation...).
- f. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- g. Pratiquer l'écoconduite..

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format individuel. Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Les leçons de conduite se déroulent sur un véhicule à double commande, en boîte automatique ou boîte manuelle selon la formule choisie.

Le point de rendez-vous des leçons de conduite est fixé à l'auto-école.

Les leçons de conduite sont disponibles aux horaires suivants :

Planification des leçons de conduite auprès du secrétariat.

De l'écoute pédagogique pourra être possible :

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Une évaluation est mise en place pour valider les acquis des objectifs de chaque compétence du programme de formation. Chaque objectif de la compétence concernée est vérifié afin de confirmer l'acquisition de celle-ci.

Outils utilisés : Application de suivi pédagogique de conduite des stagiaires. Les bilans, évaluations de compétences, examens blancs et cours y compris les schémas de chaque séance sont visibles sur l'application de l'élève, dès la fin de la séance.